

QUARANTE-ET-UNE

REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
JUILLET 2025

18

www.archeagglo.fr

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

ARCHE
Agglo

Dossier

Internet :
la fibre optique pour tous



© PLUQUET

VU SUR LES RÉSEAUX



VU SUR FACEBOOK :



Aménagement d'un seuil de mesure sur la Bouterne

Avec le réchauffement climatique, les besoins humains en eau sont plus importants et les prélèvements dans les milieux naturels ont tendance à augmenter. Ainsi, les années particulièrement chaudes et sèches, on observe un impact significatif de ces prélèvements sur les cours d'eau qui peut aller jusqu'à un assèchement total de la rivière.

Il est donc primordial de bien suivre le débit de ces cours d'eau en été et d'avoir une donnée fiable pour gérer au mieux cette ressource fragile et anticiper les situations de crise.

C'est pourquoi, lors de la dernière semaine d'avril, nos agents du service rivières ont installé un seuil en bois sur la rivière de la Bouterne permettant de concentrer les écoulements. Cet aménagement, associé à un rivière sonde de mesure permettra d'avoir, en temps réel, une mesure précise du débit d'été (débit d'étiage).



VU SUR INSTAGRAM :



Pique-nique annuel géant à Glun

Le jeudi 15 mai, l'Escale Répit d'ARCHE Agglo a organisé avec différents établissements pour personnes âgées du territoire un pique-nique géant à Glun.

Les 120 participants ont pu participer à différentes activités et ont assisté au spectacle du « Cadishow », un quatuor composé de deux ânes, d'une clown et d'un saxophoniste. Une belle après-midi pendant laquelle les rires et sourires se sont multipliés.

Nous remercions la commune de Glun pour leur accueil.



6390 abonnés en janvier 2025

6648 ABONNÉS EN JUIN 2025



1100 abonnés en janvier 2025

1291 ABONNÉS EN JUIN 2025



1760 abonnés en janvier 2025

2420 ABONNÉS EN JUIN 2025

NOMBRE D'ABONNÉS TOTAL : 10359

VU SUR LINKEDIN :



ARCHE Agglo recrute !

Régulièrement ARCHE Agglo publie les offres d'emplois en cours sur son réseau professionnel LinkedIn. Petite enfance, aménagement, environnement, tourisme... Les thématiques et les métiers sont variés à l'Agglo !



Suivez-nous @ARCHEAgglo

ÉDITO

BePété à toutes et à tous !

Chers habitants des 41 communes ARCHE Agglo,

L'été est là et comme chaque année, notre territoire s'apprête à recevoir des dizaines de milliers de touristes venus de France, d'Europe et même de pays plus lointains. Nous nous efforçons avec l'office de tourisme Ardèche Hermitage de leur réserver le meilleur des accueils. Je sais que vous-même, professionnels du tourisme ou pas, vous êtes également heureux de voir nos villages et nos villes s'animer. En tant qu'habitants d'ARCHE Agglo, vous êtes les premiers ambassadeurs de notre beau territoire. Ce sens de l'accueil fait partie de notre ADN. Le poids économique du tourisme croît chaque année, pendant l'été mais pas que d'ailleurs. Les retombées en terme d'emploi notamment sont un enjeu majeur et je sais pouvoir compter sur vous tous pour que cette saison estivale soit une nouvelle fois réussie !

Le premier semestre de l'année 2025 a encore été très rythmé... et le second le sera tout autant : poursuite de la programmation des 50 ans du lac de Champos, création d'un Forum

de la Résilience en octobre pour vous permettre de mieux appréhender le risque inondation, rénovation complète de la déchèterie de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, solarisation des toitures publiques, création d'un réseau de lecture publique, future médiathèque intercommunale avec des avancées significatives pour le site de Tournon-sur-Rhône, nouvelles dessertes pour les lignes 1 et 15 de notre réseau de transport en commun...

Dans le dossier central de ce magazine consacré au déploiement de la fibre optique, vous pourrez certainement mieux vous rendre compte de l'investissement de l'agglomération (8,9 millions d'euros depuis 2017 pour 30 000 lignes créées) afin de permettre à tous de disposer d'un réseau internet de qualité chez soi ou au sein de son entreprise

Le Projet de Territoire HORIZON validé fin 2023 commence à trouver des résonances concrètes avec la réalisation d'actions bien ciblées.

Quel chemin parcouru depuis la naissance d'ARCHE Agglo le 1^{er} janvier 2017. Vous allez justement, courant juillet, recevoir dans votre boîte aux lettres, un document qui synthétise le rôle majeur de notre agglomération dans votre vie de tous les jours. Grâce à « ARCHE Agglo dans votre quotidien » vous pourrez mieux comprendre ce que fait l'agglomération au plus proche de vous : mobilités, environnement, petite enfance, jeunesse, aménagement du territoire, développement économique, tourisme, sport nature, seniors, enfance, sensibilisation dans les écoles...

Avec les 70 élus communautaires et les élus communaux, en premier lieu nos 41 maires, nous continuons d'avancer, pour vous, dans l'intérêt général, pour toujours améliorer la qualité de vie au sein de notre beau territoire : du plateau Ardéchois à la vallée du Rhône, des coteaux de l'Hermitage à la Drôme des Collines.

Bonne lecture !



Frédéric Sausset
Président

4 - EN BREF
Un condensé d'infos

13 - DOSSIER
La fibre optique

20 - COMMUNES
À la découverte de Pont 2 projets communaux

7 - RETOUR EN IMAGES
Focus sur 4 événements

16 - EN CLAIR
Plan Climat Air Énergie Territorial

22 - PORTRAIT
Hermitage Tournonais Triathlon

8 - ACTUALITÉS
Zoom sur 6 actus

18 - MÉTIERS D'AGGLO
Le sport nature

23 - PRATIQUE
Tous les contacts des services de l'Agglo

Domaine du Lac de Champos

12 - PARTICIPATION CITOYENNE
Page dédiée aux Conseil de Développement

SOMMAIRE

quarante-et-une REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARCHE AGGLO NUMÉRO 18 · JUILLET 2025

communication@archeagglo.fr, BP103 - 07305 Tournon-sur-Rhône Cedex, 04 26 78 78 78 · Directeur de publication **Frédéric Sausset** · Direction de la communication **Damien Filbien**

Rédaction **Hélène Serret** · **Mathis Buissonnier** · **Damien Filbien** · Photographie **direction de la communication** · Conception et réalisation graphique **Elodie COLLIN**

Impression **Baylon Villard** (Annonay) ·

Tirage 3 000 exemplaires, papier FSC Imprim'Vert · Distribution **Tremplin Services** et **Groupe Archer** · Numéro ISSN 2608-1113 · Dépôt légal à parution

LE GRAND PRIX DES PETITS LECTEURS

Les bénévoles de cinq bibliothèques communales du territoire: Arlebosc, Colombier-le-vieux, Pailharès, Saint-Félicien et Saint-Victor ont initié un prix littéraire pas comme les autres.

En effet, « Le Grand Prix des Petits Lecteurs » est une aventure inédite pour une vingtaine d'enfants âgés de 8 à 10 ans. Pendant 2 mois ils ont lu, relu, raconté, partagé avec parents et amis, les 5 albums jeunesse en lice.

Le 1^{er} juillet à Arlebosc, les enfants ont constitué un jury et ont voté pour élire leurs albums préférés. L'occasion pour eux de jouer dans la cour des grands.

L'aventure se conclura en novembre avec une rencontre organisée avec l'auteur primé dans le cadre du « Mois des familles ».

Un projet soutenu par ARCHE Agglo et la médiathèque départementale de l'Ardèche.

GUIDE DES PRODUCTEURS ÉDITION 2025

Le "Guide des producteurs" fait peau neuve pour une nouvelle édition, avec des données actualisées. Le guide recense les producteurs du territoire illustrant ainsi la diversité des exploitations : arboriculture, élevage, polyculture, viticulture. Vous y retrouvez aussi diverses informations pratiques, entre localisations des différents points de vente et explications des différents labels de qualité des filières agricoles. Un outil complet pour vous accompagner dans une consommation locale !



Retrouvez plus de 120 producteurs dans notre guide consultable en ligne sur www.archeagglo.fr ou en version papier dans toutes les mairies du territoire !

KEYLINE DESIGN



ARCHE Agglo et la communauté de commune de Rhône Crussol se sont associées pour accompagner 17 projets en hydrologie régénérative dont 10 sur ARCHE Agglo en utilisant la méthode du Keyline Design.

Cette méthode commence par analyser le cheminement de l'eau sur les parcelles agricoles en temps de pluie pour identifier les zones érodables. Différents types de travaux (création de mares, fossés à redents, baissières, plantation de haies...) peuvent ensuite être mis en place pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et en faire bénéficier les cultures.

Ce projet est financé par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et par la Compagnie Nationale du Rhône, aux côtés de ARCHE Agglo.

À VOS AGENDAS !

La 5^e édition de la Semaine de la Rénovation, organisée par ARCHE agglo, se déroulera du 13 au 17 octobre 2025, sur l'ensemble du territoire de l'Agglo.

L'objectif est toujours de s'adresser aux particuliers comme aux professionnels, au travers d'animations, de conférences, de visites de chantiers...tout est gratuit ! Le programme sera consultable à la rentrée.

Pour rappel, pour toute question de rénovation de l'habitat, ARCHE Agglo est votre guichet unique au 04 75 07 07 57.



VERS L'INNOVATION EN MILIEU RURAL

Leader Ardèche vient de retenir 12 projets dans le cadre du programme européen Leader visant à développer les projets ruraux innovants.

Les lauréats avaient répondu à des appels à projets portant sur l'économie de proximité, le tourisme et la culture. Ils obtiennent chacun un accompagnement financier pour concrétiser leurs projets.

D'autres appels à projets sont en cours concernant les démarches participatives pour redynamiser les communes, le tourisme durable, la création et le maintien d'activités et enfin les projets de coopération.

+ d'infos sur <https://leader-ardeche.fr/>

MON PASS'CHAMPOS !

Désormais, la carte d'accès privilégié au Domaine du Lac de Champos à Saint-Donat-sur l'Herbasse s'appelle Mon Pass'Champos ! Le nom change, mais l'objectif est le même pour ARCHE Agglo : permettre aux habitants des 41 communes un accès illimité à Champos, pour la somme de 20 € par saison et par famille. Il s'agit d'une offre exclusive pour les habitants du territoire !



Comment obtenir ma carte familiale Mon Pass'Champos ? Il suffit de transmettre par mail (contact@lacdechampos.com) un justificatif de domicile et les cartes d'identité de tous les titulaires du permis de conduire composant le foyer.

UN ÉTÉ CULTUREL

L'été culturel revient à ARCHE Agglo. Durant les mois de juillet-août, nous vous proposons 13 dates pour des événements variés répartis sur 10 communes du territoire : chant polyphonique, cirque, théâtre de rue, dj et bien d'autres. De quoi vous rafraîchir les idées pendant la saison ensoleillée.



Des ateliers seront aussi organisés dans des EPHAD et ALSH du territoire pour permettre à nos jeunes comme nos anciens de travailler leurs fibres artistiques.

FESTOCH'

Le samedi 24 mai à Colombier Le Vieux, s'est tenue l'édition 2025 du festival de musique le Festoch'. À cette occasion, les élèves du site de l'école de musique de Colombier ainsi qu'un groupe du site de Saint-Donat-sur-l'Herbasse ont pu faire profiter de leurs talents le public tout au long de l'après-midi. Ce sont ainsi plus de 70 élèves répartis sur une dizaine de groupes qui se sont produits. La soirée s'est finie en beauté avec le groupe les Meuf'In.



+ PRATIQUE, + SIMPLE, + ÉCONOMIQUE

Le Transport à la demande vers la gare de Valence TGV (TAD TGV) est un service proposé par ARCHE Agglo et la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il permet aux habitants du territoire ARCHE Agglo et aux touristes de disposer d'une navette et d'éviter ainsi des frais de parking ou des trajets superflus. 6 communes sont traversées (13 arrêts sur l'ensemble du circuit) : Saint-Jean-de-Muzols, Tournon-sur-Rhône, Tain l'Hermitage, Mercuroil-Veunes, Chanos-Curson et Beaumont-Montoux. Le TAD fonctionne UNIQUEMENT sur réservation au 04 8000 7000 jusqu'à 17h la veille de la date du voyage, de 9 à 19h du lundi au dimanche. Les billets sont



en vente à bord des véhicules et en gare routière de Valence au prix de 4,30€ le ticket unitaire.

FONTAINE NEUVE À PAILHARÈS !

L'équipe travaux de l'entité Eau Assainissement ARCHE Agglo est intervenue sur la fontaine du centre village de Pailharès. Les branchements d'eau potable ont entièrement été repris car le réseau était ancien et le service avait noté la présence de fuites. Un bouton poussoir a également été installé pour réaliser des économies d'eau (la fontaine coulait en permanence). En parallèle, l'employé communal de Pailharès a fait une partie de la maçonnerie sur la fontaine. Un travail complémentaire qui a permis de remettre à neuf cette belle fontaine !



C'EST L'HEURE DES INSCRIPTIONS !

Les inscriptions pour le transport scolaire 2025-2026 ont débuté. Afin de bénéficier d'une carte de transport, remplissez le formulaire disponible sur www.archeagglo.fr/transports. Chaque année, ARCHE Agglo transporte plus de 3 000 élèves au travers de 170 circuits domicile-établissements scolaires sur le territoire.

À noter : une permanence téléphonique permet d'échanger avec le service transport au 04 75 45 45 91 lequel est aussi joignable par mail : transports@archeagglo.fr



23 HONNEUR AU CYCLISME FÉMININ

La 23^e édition du Tour Cycliste Féminin Internationale d'Ardèche (TCFIA) se déroulera du 9 au 14 septembre 2025. Cette année, l'étape du 3 septembre passera Montchenu, Bathermay, Charmes-sur-l'Herbasse, Bren avec une arrivée à Saint-Donat-sur-l'Herbasse et même 2 passages dans la commune donatienne.

ARCHE Agglo est partenaire de l'événement, avec une participation à hauteur de 10 000 euros.

Toutes les infos sur les parcours, les équipes engagées et l'événement en général sur <https://tcfia.com/>

CONSULTEZ LE GUIDE

Le guide horaires de l'été 2025 est consultable en ligne (www.archeagglo.fr) ou bien dans sa version papier dans tous les lieux publics.

Cet été, une nouveauté : la ligne 11, qui dessert notamment Lalouvesc via Saint-Félicien, sera exclusivement en transport à la demande (TAD).

N'oubliez pas de réserver votre trajet la veille, au 04 28 70 79 75.



PENSEZ AU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Cet été, pratiquez le vélo sans vous éreintez, avec le vélo à assistance électrique. ARCHE Agglo propose un système de location de VAE : pour 1 mois, 3 mois, 6 mois. Rappelons que vous pouvez aussi bénéficier d'une aide financière pour l'achat d'un VAE chez les vélocistes locaux (à condition de résider sur le territoire).

Toutes les précisions sur www.archeagglo.fr/velo



PORTES OUVERTES ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Les portes ouvertes de l'école de musique et de danse d'ARCHE Agglo ont eu lieu du lundi 2 juin au samedi 7 juin dans nos sites de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Tain l'Hermitage et Colombier-le-Vieux. Des ateliers de présentation des différents parcours et instruments ont été proposés. De quoi susciter des vocations pour de futurs musiciens et danseurs.

LANCEMENT RÉUSSI POUR LES 50 ANS DE CHAMPOS !

Le Domaine du Lac de Champos, un équipement ARCHE Agglo, a accueilli près de 200 personnes à l'occasion des journées de lancement des 50 ans du site ! Sous un soleil radieux, les familles ont pu tester la planche à voile, participer aux différents ateliers et écouter le concert de l'école intercommunale de musique et de danse de l'Agglo. Tout au long de la saison estivale, des animations et événements seront organisés. Consultez le programme sur www.archeagglo.fr



UN ATELIER JARDINAGE INTERGÉNÉRATIONNEL

Le Relais Petite Enfance des Vignes, géré par ARCHE Agglo, et Drôme Aménagement Habitat ont organisé, à Tain l'Hermitage, une rencontre intergénérationnelle autour d'un atelier jardinage. Une dizaine d'enfants accompagnés de leur assistante maternelle ont ainsi planté et arrosé une toute nouvelle jardinière avec l'aide minutieuse et enjouée de plusieurs résidentes de l'établissement Printemps Automne situé juste à côté du RPE. Un moment de partage réussi !

LES VRAI DU FAUX DE L'ÉNERGIE

Les premières sessions des "Vrai Faux de l'énergie" 2025 ont eu lieu au mois de mai à Tournon-sur-Rhône à Chantemerle-les-Blès. Organisées tout au long de l'année, ces soirées gratuites, vous permettent d'échanger avec un expert pour faire le plein de conseils pour économiser votre énergie. Des bonnes pratiques qui font du bien à la planète mais aussi à votre porte-monnaie !



ÉCOLOGIE

PLAN DE SOLARISATION DES TOITURES PUBLIQUES ARCHE AGGLO : ÉQUIPEMENT DES PREMIÈRES TOITURES

Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), ARCHE Agglo et certaines communes du territoire déploient un ambitieux projet de solarisation des toitures et parkings publics. Il a pour objectif de développer la production d'énergie renouvelable, valoriser le potentiel solaire et réduire nos consommations d'énergie. Ce programme s'inscrit dans l'orientation numéro trois du Projet de Territoire HORIZON : Un territoire qui ose et qui innove.

Des partenaires engagés pour des projets innovants

Pour concrétiser ce plan, ARCHE Agglo et les communes partenaires ont sélectionné trois partenaires via un appel à manifestation d'intérêt :

- **Passerelle Énergie**, une coopérative locale gérée par les habitants du territoire pour financer des projets d'énergie verte.
- **SOLARHONA**, filiale photovoltaïque de la Compagnie Nationale du Rhône.
- **Énergie Rhône Vallée**, société d'économie mixte spécialisée dans les énergies renouvelables.

Ces acteurs collaborent avec ARCHE Agglo et les communes pour équiper les toitures et parkings publics en panneaux photovoltaïques. Ce modèle permet de

limiter la consommation foncière pour les communes. Il permet aussi de générer des retombées économiques sous forme de loyers et fiscalité pour les actionnaires de Passerelle Énergie.

La production démarre sur les premières toitures

C'est l'heure de la concrétisation pour les premiers projets. Passerelle Énergie a mis en service 2 premières centrales photovoltaïques installées sur les toits de l'école Vincent-d'Indy à Tournon-sur-Rhône (36 kWc) et du Domaine du Lac de Champos à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (100 kWc). D'autres projets sont en finalisation notamment à l'école des Luettes à Tournon-sur-Rhône, finalisation d'études avec les partenaires engagés ou en maîtrise d'ouvrage directe ARCHE Agglo pour son auto-consommation.



Un territoire exemplaire dans la transition énergétique

Ce plan s'inscrit dans une stratégie globale visant à faire d'ARCHE Agglo un territoire innovant et durable. En mutualisant les ressources et en impliquant citoyens, collectivités et entreprises, il contribue à renforcer l'autonomie énergétique tout en répondant aux enjeux climatiques.

FESTIVAL

PARTIR EN LIVRE

Dans le cadre de l'opération nationale Partir en livre organisée par le CNL (Centre National du Livre) et pour la 4^e année consécutive, ARCHE Agglo organise son festival de littérature jeunesse du 16 juin au 19 juillet. Cette année, c'est un programme éclectique qui est proposé autour du thème « Les animaux et nous ».

Avec plus de 65 événements gratuits sur 28 communes du territoire, cet événement permet d'enrichir la dynamique du développement culturel intercommunal. Vous pouvez retrouver un programme élaboré lors de réunions collaboratives avec plus de 50 partenaires institutionnels et associatifs issus des champs culturels et sociaux ainsi que 10 auteurs/illustrateurs invités.

Au programme : rencontres avec des auteurs et illustrateurs, spectacles pour tous, danse, lectures, balades contées, tatouées et dessinées, jeux...

Retrouvez le programme sur le site internet de ARCHE Agglo : www.archeagglo.fr



ÉVÉNEMENT

UN ANNIVERSAIRE À FÊTER ENSEMBLE !

Le Domaine du lac de Champos, géré par ARCHE Agglo, fête cette année, ses 50 ans ! Un anniversaire célébré dignement au travers d'un programme d'animations tout au long de la saison. Pour que chacun découvre ou redécouvre ce lieu unique !

La journée de lancement organisée le 24 mai dernier a inauguré trois mois d'animations au bord du lac. Le programme, édité par l'Agglo et disponible en ligne et dans les lieux publics, prévoit plusieurs rendez-vous ouverts à tous et en très grandes majorité gratuits.

Ainsi, au titre des nouveautés, sachez que deux séances gratuites de cinéma en plein air seront proposées cet été, l'une le samedi 19 juillet et la seconde le samedi 23 août. La programmation n'est pas encore dévoilée, elle sera à découvrir quelques jours avant la séance sur nos réseaux sociaux et notre site internet.

Également, pour la 1^{ère} fois sur le site de Champos, des tyroliennes géantes

seront installées au bord du lac du 16 au 23 août. De quoi avoir quelques sensations fortes !

Des veillées, des randos contées et des ateliers détente (type sophrologie) seront aussi proposés tout au long de l'été à côté des traditionnels événements sportifs (triathlon, Beach Hand Tour) et des marchés de producteurs (23 juillet et 6 août).

À noter le temps fort de clôture de saison : le concert « Le piano du lac », programmé le samedi 30 août à 19h.

L'été à Champos risque d'être animé et festif pour souffler comme il se doit ses 50 bougies !

www.lacdechampos.com



Le Domaine du lac de Champos c'est aujourd'hui 100 000 visiteurs dans son espace de loisirs (jusqu'à 4 000 personnes certains week-ends) et quelque 25 000 nuitées par saison.

Fêter cet anniversaire, c'est sensibiliser aux évolutions et à la fragilité environnementale du site, mais aussi et surtout se retrouver et partager un moment fort de l'histoire de Champos !

CULTURE

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Un projet ambitieux de lecture publique mené par ARCHE Agglo :

ARCHE Agglo s'engage dans le développement de son offre de lecture publique en collaboration avec les communes. Ce dernier s'appuie sur deux axes principaux :

- La mise en place d'un réseau de lecture publique avec les bibliothèques communales.
- La création d'une médiathèque intercommunale répartie sur trois sites à Tournon-sur-Rhône, Saint-Félicien et Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Le site de la médiathèque de Tournon-sur-Rhône sera le premier à voir le jour et les travaux s'achèveront courant 2028.

Des équipements au service du territoire

Cette médiathèque intercommunale est conçue comme un espace convivial, où se mêleront culture, découverte et rencontres.

Elle proposera une large gamme de collections, d'espaces, services que ce soit sur place et/ou en ligne via un portail numérique commun avec les bibliothèques communales.

La médiathèque est conçue comme un lieu de vie chaleureux, ouvert à tous, un lieu d'exploration.

Un projet participatif et structurant

Ce projet est également soutenu par nos partenaires institutionnels (Etat, DRAC, Région, Départements de l'Ardèche et la Drôme) et représente un investissement conséquent (8 millions d'euros HT). Il s'inscrit dans le cadre du Projet Culturel de Territoire d'ARCHE Agglo.

En renforçant le réseau culturel local, ces médiathèques contribueront à fédérer les habitants autour d'une offre culturelle riche et accessible, tout en affirmant le rôle central de la lecture publique dans le développement du territoire.



Simulation projet architecte

TRAVAUX

RÉNOVATION DE LA DÉCHÈTERIE DE SAINT-DONAT

La rentrée 2025 sonnera le début des travaux de rénovation et d'extension de la déchèterie ARCHE Agglo située à Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

Ces travaux vont permettre de nombreuses améliorations :

- Agrandissement de la déchèterie pour fluidifier les déplacements
- Amélioration des conditions d'accueil et d'accès pour les usagers.
- Dépose des déchets facilités avec la mise en place de nouvelles plateformes de haut de quai
- Amélioration du tri et de la valorisation des déchets
- Renforcement des normes de sécurité
- Amélioration du contrôle d'accès et informatisation de la gestion des usagers

Les travaux sont prévus pour une durée de 9 à 11 mois et seront découpés en trois phases principales. Durant cette période, la déchèterie sera toujours accessible pour les usagers, mais des fermetures exceptionnelles sont à prévoir. Des modifications dans les règles d'accès seront aussi mises en vigueur :

- Une légère diminution des horaires d'accès
- La présentation d'une carte/justificatif d'accès sera obligatoire
- Un seul passage par jour sera accordé
- Un apport maximum 3 m³ de déchets sera accepté.

Le chemin d'accès à la déchèterie

sera modifié durant les travaux. Des panneaux et bâches de signalisation seront mis en places pour vous aider. Pour suivre l'avancée des travaux et être au courant des fermetures exceptionnelles, rendez-vous sur notre page web dédié <https://www.archeagglo.fr/travaux-decheterie/> où suivez l'application mobile PanneauPocket de votre commune.

Dans la même logique, nos deux autres déchèteries intercommunales de Tournon-sur-Rhône et Colombier-le-Vieux seront aussi rénovées à horizon 2027.

PRÉVENTION

LE VILLAGE-FORUM : DEVENEZ ACTEUR ET ACTRICE FACE AU RISQUE D'INONDATION !

Le village-forum prévu en octobre est un événement gratuit sur trois jours dont l'objectif est de sensibiliser la population aux risques croissants d'inondation sur le territoire.

Le sujet est sérieux, mais l'ambiance du village se veut ludique. L'utile se joindra à l'agréable à travers différentes activités : exposition, théâtre, maquette hydraulique, jeu...

Différents acteurs du territoire seront présents, dont la Préfecture de l'Ardèche, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), les syndicats de bassins versants du Doux (SMBVD) et de l'Herbasse (SIABH) et l'Institut des Risques Majeurs (IRMA).

Vous pourrez ainsi y apprendre les bonnes pratiques en cas d'inondation, découvrir les protections individuelles à mettre en place, ou encore comprendre le cheminement d'une gestion de crise liée aux inondations (avant, pendant et après la crise).

Le forum aura lieu du 9 au 11 octobre à l'espace Noël Passas, sur la commune de Saint-Jean-de-Muzols :

- **Le jeudi 9 octobre** : accueil des classes de collégiens-lycéens,
- **Le vendredi 10** : accueil des classes de primaires,
- **Et le samedi 11** : ouvert à tous.

Il est co-organisé avec la Préfecture de l'Ardèche et l'association Institut Français des Formateurs Risques Majeurs (IFFORME). Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Journée Nationale de la Résilience (JNR). Le programme détaillé sera communiqué.



PAPI

ARCHE Agglo lance son deuxième Programme d'Actions de Prévention des Inondations, dit « PAPI ». Ce dispositif vise une gestion intégrée du risque inondation à l'échelle d'un bassin cohérent : en l'occurrence 24 communes de l'agglomération. Après labellisation, il donne accès à des subventions de l'Etat via le fonds Barnier.

Les actions du programme portent sur plusieurs axes de la prévention des inondations : sensibilisation, culture du risque, gestion de crise, travaux de ralentissement des écoulements, entretien des digues...

Le premier « PAPI » déployé entre 2019 et 2025 a permis de mettre en œuvre une quarantaine d'actions concrètes : dispositif ALABRI (accompagnement des particuliers et des professionnels à la réduction de la vulnérabilité de leurs biens face aux crues) et la réalisation d'importants travaux sur la Veauene...

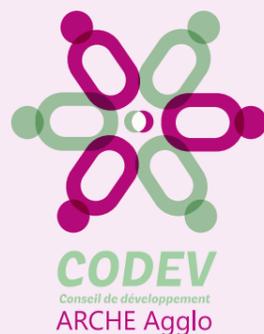
La stratégie et le programme d'actions définitif pour la période 2026 à 2032 sont à élaborer :

- **Avril à juillet 2025** : travail avec les communes et acteurs du territoire
- **Septembre à novembre 2025** : consultation du public
- **Début 2026** : dépôt d'un dossier pour instruction puis labellisation

En tant que citoyens ou parties prenantes, vous pourrez venir vous informer et vous exprimer sur ces sujets à l'automne 2025.

Toutes les informations sur cette démarche sont sur le site internet de ARCHE Agglo :

<https://www.archeagglo.fr/vivre-ici/environnement/leau-et-les-rivieres/risque-inondation/>



PARTICIPATION CITOYENNE

À LA RENCONTRE DE SON TERRITOIRE

Le vendredi 23 mai, 5 membres du CODEV ont participé à une soirée dédiée à la mobilité en milieu rural organisée par l'association Ecolocos à Saint-Félicien, en partenariat avec la mairie de Saint-Félicien et l'Ardècheoise.

Cet évènement nous a permis d'essayer 2 véhicules intermédiaires et d'en découvrir beaucoup d'autres à travers des photos et le film "la Nouvelle Aventure Mobile". Le vélo-reporter Jérôme Zindy est allé à la rencontre de passionné(e)s : pionnier(e)s qui inventent et expérimentent des véhicules respectueux de l'environnement et porteurs d'emplois.

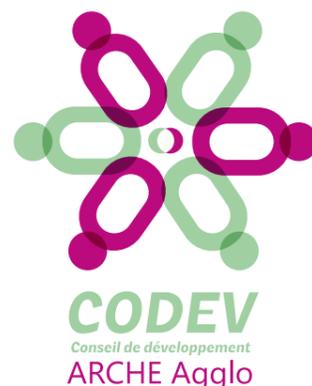
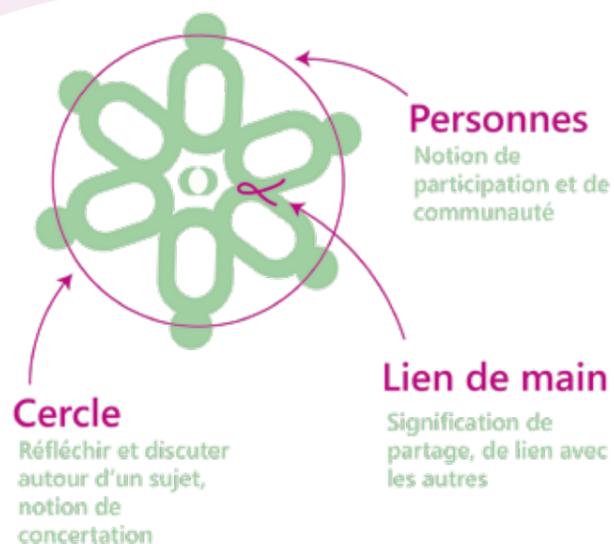
Pour réaliser ce film, il a parcouru 3 000 km à bord de son véhicule innovant le Sorean de QBX Cycles et ce film est un grand bol d'air et d'espoir. Cette soirée a permis de réunir une cinquantaine de personnes dont une quinzaine d'élus du territoire. Bravo à l'association Ecolocos pour son engagement autour des mobilités ! Nous aurons à cœur de suivre cette démarche qui s'inscrit pleinement dans les attentes du Conseil de Développement.

UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EN PARTIE RENOUVELÉ

Après un renouvellement de ses membres en 2023 et avant les élections municipales de 2026, le Conseil de Développement a souhaité renouveler une partie de ses membres démissionnaires. Le Conseil de Développement se compose à ce jour de 50 membres : 29 hommes et 21 femmes, répartis dans 4 collèges : 33 membres "citoyens", 6 membres issus d'"associations", 8 membres représentant "institutions" et 3 membres du "secteur privé".

UN NOUVEAU LOGO POUR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Les membres du Conseil de Développement vous présentent leur nouvelle identité visuelle.



LES AVIS SUR LE SITE INTERNET DE L'AGGLO

- Projet de territoire Jv 2024
- Projet aménagement ITDT Jt 2024
- Expertise d'usage déchèterie nov 2024
- Avis plan climat Avril 2025

VOS IDÉES ET VOS AVIS NOUS INTÉRESSENT : CONTACTEZ-NOUS !

Tous les avis du CODEV sont consultables sur le site internet d'ARCHE Agglo.

Un lien vers un formulaire en ligne est également en place pour vous permettre de demander plus d'informations sur le CODEV.



FLASHEZ LE QR CODE AVEC VOTRE SMARTPHONE

Contenus de cette page rédigée par les membres du codev

DOSSIER



LA FIBRE OPTIQUE POUR TOUS

Le Déploiement de la fibre optique sur le territoire de l'Agglo touche à sa fin. ARCHE Agglo aura investi 8,9 millions d'euros depuis 2017 afin de rendre éligibles plus de 30 000 lignes, avec le concours du syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN).

La fibre optique offre en effet un service plus rapide, plus stable et plus qualitatif pour l'ensemble des usages familiaux et professionnels. C'est aujourd'hui un outil indispensable au développement des territoires dans leur compétitivité et leur cohésion sociale.

DEPUIS 2017 :
30 000 LIGNES RACCORDÉES
8,9M € D'INVESTISSEMENT ARCHE AGGLO

INTERNET : HAUT DÉBIT POUR TOUS

ARCHE Agglo voit son territoire quasiment intégralement couvert par la fibre optique, et c'est le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) qui déploie ce réseau sur le terrain. L'objectif est bien une couverture à 100% d'ici la fin de l'année 2025. Cependant, il peut exister des travaux isolés non finalisés pour cause de blocage technique et/ou administratif, ce qu'on appelle « la complétude ».

Le déploiement du réseau public de fibre optique se poursuit parallèlement sur les deux départements, Drôme et Ardèche. Ce dispositif a été rendu possible grâce aux financements croisés de la Région Auvergne Rhône-Alpes, des deux Départements, de l'Etat, de l'Europe et des communautés de communes et d'agglomération concernées. Pour sa part, ARCHE Agglo a investi, sur huit années, 8,9 millions d'euros.

Consciente de l'évolution des besoins numériques et des attentes des usagers, l'Agglo accompagne ce déploiement au travers d'ADN afin de tendre au plus près d'une couverture fibre à 100% du territoire. Sur le terrain, ce sont les entreprises Axione, en charge des travaux de déploiement et ADTIM FTTH, en charge de l'exploitation de ce réseau public.

Concrètement, fin mai, on comptabilisait 31 434 lignes éligibles à la fibre optique sur l'ensemble du territoire et 16 237 abonnés (auxquels il faut ajouter 1274 commandes en cours), soit un taux de commercialisation de 56%. A noter que Chavannes et La Roche-de-Glun sont les deux communes présentant un taux d'abonnement dépassant les 70%

Le déploiement est donc en cours d'achèvement sur le territoire. Précisément, une large partie de la commune de Saint-Félicien

et de Vaudevant est passée en activation de service, l'ouverture commerciale étant prévue au 15 juillet. Il reste enfin une partie du territoire de Saint-Victor dont les travaux seront achevés à l'automne.

Pour toutes les habitations éligibles à la fibre, il reste donc à choisir un opérateur afin de réaliser l'activation de votre ligne et le branchement de vos équipements. A vous le bénéfice de la connexion ultra rapide !



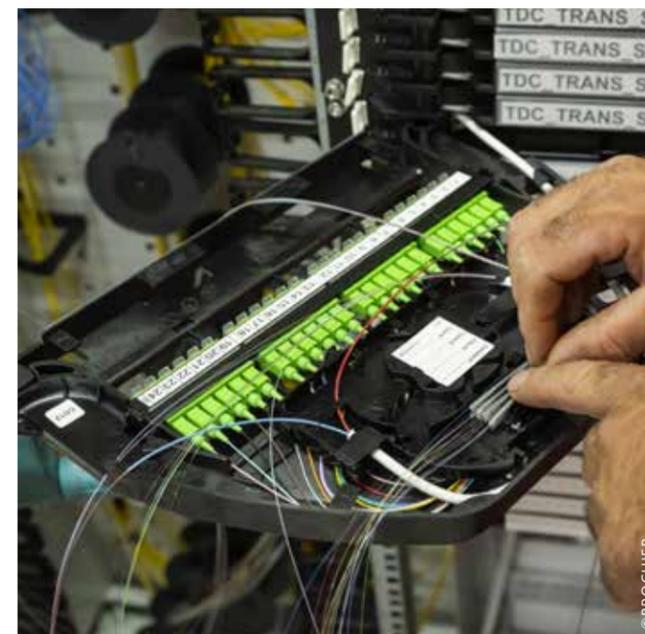
DÉCONVENTIONNEMENT DU CUIVRE, QUÉZAKO ?

Le réseau cuivre permet d'accéder à de nombreux services tels que l'internet par ADSL, la télévision et la téléphonie fixe. L'opérateur Orange, propriétaire de ce réseau, va progressivement le fermer et le remplacer par la fibre optique qui devient la technologie de référence.

Les communes de Bozas, Colombier-le-Vieux et Arlebosc sont les 1^{ères} concernées. A partir du 31 janvier 2026, plus aucune offre cuivre ne sera commercialisée. La fermeture technique est prévue pour janvier 2027. Ces 3 villages sont d'ores et déjà éligibles à la fibre (seuls une dizaine de logements sont en attente et seront raccordables d'ici à la fin de l'année). Pour aider les habitants à choisir un fournisseur d'accès à internet, ARCHE Agglo et ADTIM organisent un forum des opérateurs le 17 septembre de 14h à 18h à la salle des fêtes de Colombier-le-Vieux.

Ce déconventionnement va se poursuivre sur le territoire de l'Agglo avec 6 communes concernées pour une fermeture technique à échéance 2028, à savoir : La-Roche-de-Glun, Chavannes, Marsaz, Boucieu-le-Roi, Colombier-le-Jeune et Saint-Barthélemy-le-Plain.

A chaque étape, ARCHE Agglo, les communes concernées et ADTIM communiqueront sur les éléments clés et le calendrier de déploiement.



LA FIBRE EN PRATIQUE

Le raccordement à la fibre est gratuit. Il utilise le même cheminement que le réseau cuivre qui raccorde votre logement. Toutefois, s'il y a des difficultés sur le domaine privé, cela sera à votre charge.

Votre habitation n'est pas encore raccordée à la fibre ? Vous pouvez demander à être informé par mail du déploiement sur votre secteur depuis le site d'ADN :

<https://ardechedromenumerique.fr/eligibilite/>

Il existe des zones particulièrement isolées, pour lesquelles un raccordement à la fibre n'est pas envisageable (zone géographique spécifique). Il existe des solutions alternatives (4G/5G, satellite).

Pour toute question relative au raccordement à la fibre (éligibilité ou échec de raccordement) : 04 82 48 00 18

Renseignements et test d'éligibilité : www.ardechedromenumerique



LE PLAN CLIMAT POUR MIEUX ENVISAGER L'AVENIR

En quelques mots, qu'est-ce que le PCAET ?

Le PCAET signifie Plan Climat Air Energie Territorial. Il est obligatoire pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Tous les territoires doivent s'engager pour que les objectifs nationaux soient atteints : émissions de gaz à effet de serre (réduction de 75% d'ici 2050), consommation énergétique (réduction de 50% de la consommation énergétique d'ici 2050 par rapport à 2012), développement des énergies renouvelables (32 % d'EnR dans la consommation d'énergie à l'horizon 2030), amélioration de la qualité de l'air et adaptation aux changements climatiques, définis dans le plan national d'adaptation aux changements climatiques.

Cette démarche a été initiée avant 2020 à ARCHE Agglo, c'était avant que j'entre en fonction en tant que vice-présidente en charge de l'environnement. Je me souviens avoir participé aux ateliers de consultation comme n'importe quel habitant du territoire... et quelques mois plus tard le document a été formalisé. D'ailleurs, lorsque j'ai pris cette délégation à ARCHE Agglo c'est le premier document que j'ai pris en main !

« Je me suis reconnue dans ce Plan Climat, plein de bon sens et d'actions concrètes à l'échelle de notre territoire et de notre quotidien immédiat. Je me suis dit que nous pouvions toutes et tous agir à notre échelle ».

Comment se traduit ce Plan Climat à ARCHE Agglo ?

5 grands axes stratégiques ont été définis :

- Maintenir, enrichir et valoriser la diversité du territoire dans un contexte de changements climatiques
- Mettre la transition énergétique au service de l'amélioration du quotidien des habitants du territoire
- Faire de la transition écologique une opportunité pour un développement plus équilibré et plus durable du territoire
- Développer les énergies positives du territoire
- Être une collectivité exemplaire pour démontrer son engagement dans la transition

Ce Plan Climat est forcément hyper transversal car il touche toutes les composantes de notre quotidien : habitat, mobilités, espace naturel, eau... Nous avons travaillé pour donner du corps à ces 5 axes en créant 49 fiches actions concrètes avec des objectifs financiers, de temps, des moyens humains...

Comment on embarque les habitants dans ce Plan Climat ?

Nous avons proposé des dispositifs concrets pour nos habitants : location de vélos électriques, aide pour remplacer les anciens chauffage bois, covoiturage, bonus rénovation énergétique, guide des producteurs...



RENCONTRE AVEC STÉPHANIE NOUGUIER

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE ET DE L'AGRICULTURE

MAIRE DE CHARMES-SUR-L'HERBASSE

L'Agglomération est aussi très investie dans la sensibilisation scolaire, de la maternelle jusqu'au lycée. Par année scolaire, ce sont en moyenne 3 400 enfants touchés pour plus de 200 000€ de budget. Les programmes d'animation sont élaborés en lien avec l'enseignant de la classe afin que cette sensibilisation prenne tout son sens dans le programme pédagogique de l'année scolaire (certaines thématiques ne s'appliquent pas à tous les cycles scolaires). Les animations se composent de 3 demi-journées réparties sur l'année scolaire, avec au minimum une sortie sur le terrain. Plusieurs domaines sont concernés : les rivières, l'agriculture et l'alimentation, les espaces naturels, l'énergie et le climat, la réduction et la valorisation des déchets...

« Nos enfants et notre jeunesse, c'est à eux que nous laissons notre territoire, notre planète en héritage ».

Que retirer de ce bilan à mi-parcours du Plan Climat ?

C'est un processus long mais c'est très intéressant. Le travail d'analyse mené sur chaque action par les équipes de l'Agglo a été très pointu. Ce Plan Climat est indispensable pour savoir d'où l'on part et où on veut aller. C'est un peu notre boussole qui va nous permettre d'ajuster et de recalibrer nos actions.

Je suis optimiste. Toute cette démarche va dans le bon sens. Il y a encore tant à faire pour fédérer les énergies et les bonnes volontés et toujours progresser sur nos 3 objectifs majeurs :

- Réduire nos consommations énergétiques
- Réduire notre empreinte carbone
- Produire notre propre énergie renouvelable

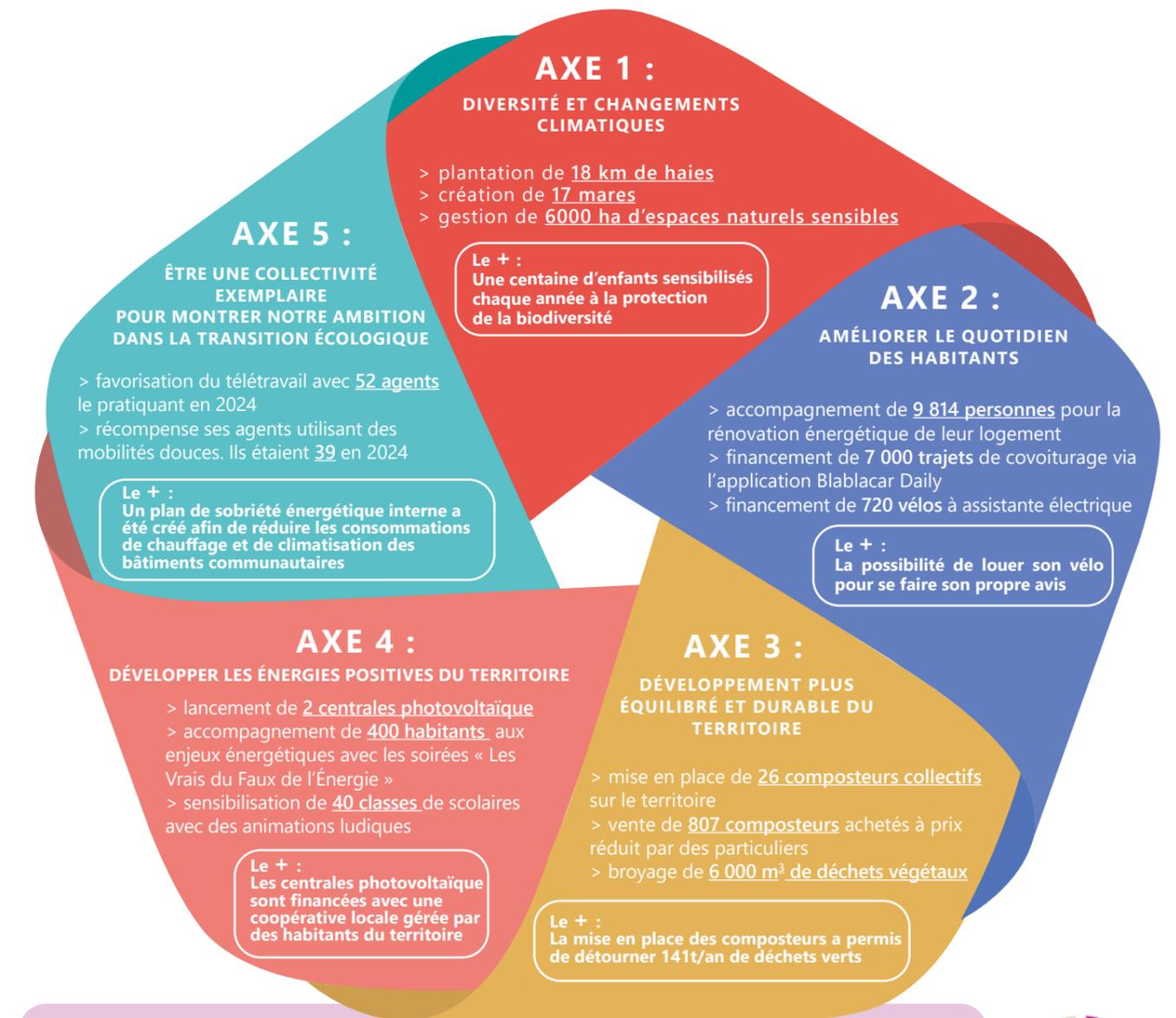
Nous devons aussi mieux valoriser les actions que nous faisons pour faire comprendre aux habitants que nous progressons. L'Agglomération et les communes doivent encore mieux jouer leur rôle pour accompagner nos habitants, les sensibiliser... et faire ensemble !

LE PCAET EN QUELQUES ACTIONS PHARES

Depuis 2021, ARCHE Agglo déploie son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) pour répondre aux défis climatiques et énergétiques. Structuré autour de cinq axes, ce plan mobilise collectivités, citoyens et entreprises à travers 49 fiches actions concrètes.

Le bilan à mi-parcours, réalisé après trois ans, évalue les avancées, identifie freins et leviers, et prépare la suite du programme. Ce travail a permis d'analyser chaque action, comme le plan de solarisation des toitures publiques, le keyline design ou encore le guide des producteurs évoqués dans les brèves de ce magazine.

Ce bilan confirme l'engagement d'ARCHE Agglo dans une transition écologique ambitieuse. Il est consultable sur notre site web.



PROJET HORIZON

Le Plan Climat Air Energie Territoriale s'inscrit dans le Projet de territoire Horizon d'ARCHE Agglo en structurant les actions de l'orientation numéro 2 : des pratiques et des politiques écologiques pour économiser les ressources du territoire.



LE SPORT NATURE PAR EXCELLENCE !

DANS UNE STRATÉGIE 2023-2027 PARTAGÉE AVEC L'OFFICE DE TOURISME ARDÈCHE HERMITAGE, ARCHE AGGLO VISE À DEVENIR UNE DESTINATION TOURISTIQUE D'EXCELLENCE EN DÉVELOPPANT, ENTRE AUTRES, LE SPORT DE PLEINE NATURE. SUR LE TERRAIN, L'UNITÉ TOURISME/SPORT NATURE DE L'AGGLO EST COMPOSÉE DE 10 AGENTS PERMANENTS, DONT L'ÉQUIPE GÉRANT L'EXPLOITATION DU DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS QUI EST RENFORCÉE DE 16 SAISONNIERS L'ÉTÉ.



En 2024, plus de 3,5 millions de nuitées touristiques ont été enregistrées sur le territoire de l'Agglo, générant plus 80 millions d'euros de retombées économiques... De l'Ardèche à l'Herbasse en passant par la vallée du Rhône, les atouts ne manquent pas pour attirer les visiteurs d'un jour ou en séjour.

L'Unité Tourisme/sport nature de l'Agglo travaille donc à structurer cette offre touristique en se basant notamment sur une des richesses locales : sa nature ! C'est en effet une stratégie axée sur le sport de pleine nature qui est déployée. Ainsi, après un travail conséquent de définition des parcours (randonnée, trail, vélo), engagé avec On

Piste, l'Agglo affirme son action via un accompagnement aux événements sportifs de pleine nature : 15 000 euros répartis cette année sur 8 événements locaux auxquels s'ajoutent des subventions pour l'Ardéchoise et Le Tour Cycliste International d'Ardèche. L'ensemble de ces événements intègre la stratégie de communication de l'Agglo qui vise à donner davantage de visibilité au territoire comme lieu de pratique des activités



outdoor pour les touristes mais aussi pour nos 60 000 habitants.

Autre élément phare de la politique touristique développée par l'Agglo : le Domaine du lac de Champos ! Le site, qui fête cette année ses 50 ans, accueille quelque 100 000 visiteurs chaque année, signe que le Domaine cultive son développement. Mais dès maintenant, se réfléchit le Champos de demain : site de sport nature toute l'année, espaces végétalisés, locatifs renouvelés et diversifiés, agrandissement de la plage et création d'un bâtiment d'accueil multi fonction sont en projet...

L'Agglo investit par ailleurs dans les mobilités douces à visée touristique, comprenez, les vélo-routes et voies vertes. Ainsi, après avoir créé la liaison Viarhona-Train de l'Ardèche à Saint-Jean-de-Muzols, une étude est en cours pour relier la Vallée de l'Herbasse à la Viarhona. Ce travail, qui s'effectue en lien avec le service mobilités de l'Agglo, permettra d'offrir un circuit sécurisé aux usagers habitants du territoire comme cyclotouristes.



RANDONNÉE ET VIGNOBLES !

Connaissez-vous l'application Détours en Vignes ? Lancée par ARCHE Agglo et la Communauté de communes Rhône Crussol, cette application présente cinq sentiers oenotouristiques connectés : exploration immersive au travers de haltes numérotées qui révèlent des informations sur l'histoire des appellations, les spécificités géographiques et géologiques, ainsi que des anecdotes et interviews de passionnés et de viticulteurs locaux (photos ou vidéos). Des quiz sont également proposés.



QUI FAIT QUOI EN MATIÈRE DE TOURISME ?

ARCHE Agglo est compétence en matière d'économie touristique. A ce titre, elle a instauré par délibération l'office de tourisme appelé « Ardèche Hermitage Tourisme », qu'elle subventionne à hauteur de 780 000 euros en 2025. Si l'Agglo se concentre sur le volet développement touristique et exploitation du Domaine de Champos, l'Office de tourisme assure le volet marketing / promotionnel de la destination et l'accueil touristique, le tout dans le cadre d'une stratégie commune...

SERVICE CULTUREL

2 QUESTIONS À SÉVERINE HUARD, CHARGÉE DE MISSION ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Peux-tu présenter le projet d'Éducation aux Arts et à la Culture ?

L'EAC est un projet conventionné mis en place entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Auvergne Rhône Alpes, les départements de la Drôme et de l'Ardèche et ARCHE Agglo.

Il a pour objectif de développer des propositions culturelles sur le territoire en s'appuyant sur les compétences d'acteurs variés : structures culturelles, associatives ou médico-sociales, habitants...

Il est construit autour de 3 piliers : la rencontre avec des artistes et leurs œuvres, la pratique artistique et le développement de l'esprit critique. Nous proposons notamment 8 parcours dans les écoles (Théâtre, cirque, lecture publique, etc.) dans 46 classes du territoire et pour environ 1 000 élèves chaque année.

Pourquoi la culture est-elle si importante pour un territoire comme ARCHE Agglo ?

À ARCHE Agglo, le service Culture s'attache, notamment à faire des propositions artistiques aux habitants (spectacles, pratique artistique, etc.), à développer l'enseignement artistique (école intercommunale de musique et de danse) ou encore à déployer un réseau de lecture publique (construction d'une médiathèque intercommunale sur 3 sites et animation du réseau des bibliothèques).

Nous cherchons à faire en sorte que ces propositions soient variées et de qualité, avec des artistes dont c'est le métier. Nous travaillons avec des structures conventionnées (théâtres, musées, etc.) de Drôme et d'Ardèche. Les élus du territoire sont attachés à ce que cette culture soit accessible au plus grand nombre, en programmant notamment des actions sur l'ensemble du territoire d'ARCHE Agglo... même dans les plus petites communes.

La culture au sens plus large est également ce qui relie les individus, ce qu'ils construisent de façon collective. Les artistes, structures culturelles et collectivités peuvent soutenir cette mise en lien, en animant une réflexion collective sur ces questions et en proposant de nouvelles formes de projets.

À LA DÉCOUVERTE DE PONT-DE-L'ISÈRE

Population : 3 683 habitants
Pont d'Isérois, Pont d'Iséroise
Superficie : 10,09 km²
Altitude : min 110m / max 146m
Cours d'eau : Isère
École : Maternelle (115 enfants) et élémentaire (220 enfants) publiques



Ici commence le midi !

Pont-de-l'Isère est la 4^e commune la plus peuplée du territoire (1-Tournon, 2-Tain, 3-Saint-Donat). Elle se situe au sud de notre agglomération puisque c'est la dernière commune côté rive gauche du Rhône avant de rentrer dans l'agglomération valentinoise. C'est d'ailleurs l'Isère qui marque la frontière naturelle entre les deux territoires.

Pont-de-l'Isère est une commune assez jeune en tant que telle puisque jusqu'en 1866, le Hameau de l'Isère faisait partie intégrante de la commune de La Roche-de-Glun. Marie-Christine Lambert, maire depuis 2014 et élue depuis 1971 précise : « *une voie de chemin de fer avait été construite puis le Hameau de l'Isère s'est doté de sa propre église. Plusieurs commerces étaient déjà installés au bord de l'actuelle nationale 7... c'est donc tout naturellement que Pont-de-l'Isère est né* ». Mme Lambert, elle-même Pont d'Iséroise de naissance, tout comme ses parents et ses grands-parents a vu l'évolution assez incroyable d'un village devenu une ville : « *le tournant s'est opéré dans les années 1960 avec la construction du canal de La Roche de Glun et de Bourg les Valence sur le Rhône. Des centaines de travailleurs sont venus pour cet immense chantier et bon nombre d'entre eux se sont installés ici* ». En effet, en 1962 la commune comptait 650 habitants et 1 1 35 en 1968 ! Mme le Maire poursuit : « *Tout a commencé en 1965, la Compagnie Nationale du Rhône a acheté un terrain agricole dans lequel 500 nouveaux habitants se sont installés : voiries, égouts, eau potable éclairage public, écoles...* ». Le quartier des Acacias est né : un véritable village dans le village.

La croissance démographique impressionnante de Pont-de-l'Isère va se poursuivre : 2 500 habitants en 1982 (construction notamment de deux grands lotissements). Il est vrai qu'en plus de ces travaux gigantesques qui ont amené des travailleurs, la commune bénéficie d'un positionnement géographique assez exceptionnel, au cœur du couloir rhodanien, à la confluence du Rhône et de l'Isère, proche de Valence et de Tain-Tournon, à proximité de l'A7 et de la Gare TGV maintenant. Mais Pont-de-l'Isère est une commune qui s'est façonnée avec la mythique Nationale 7. Elle traverse le cœur de la ville et a toujours permis d'assurer un dynamisme au niveau des commerces de proximité. Mme Lambert est aussi fière d'avoir pu, sous son mandat, sécuriser la traversée de la commune : « *c'est un projet majeur qui a permis de faire ralentir les véhicules certes mais surtout d'élargir les trottoirs et de permettre aux habitants de se sentir en sécurité* ». C'est un

chantier qui s'est déroulé en plusieurs phases et qui s'est achevé en 2020. Des projets, la commune n'en manque pas ! L'avenue du Vercors vers et depuis Beaumont-Montoux a également été entièrement refaite et propose un partage de la route auto/vélo/piéton très agréable. La nouvelle salle polyvalente « *Espace 45* » qui est sortie de terre très récemment va aussi permettre aux associations socios-culturelles de disposer d'espaces de qualité. ARCHE Agglo a d'ailleurs financé, dans le cadre de sa compétence jeunesse, 370 000€ de cet équipement pour que la MJC des 2 Rives puissent s'y installer et encore développer ses activités : « *c'est un superbe projet qui était très attendu par la population. Je remercie les équipes municipales, élus et agents qui ont cru en ce projet et qui n'ont pas ménagé leurs efforts* », se réjouit Mme le Maire.

Pont-de-l'Isère est une commune dynamique avec son Comité des Fêtes, ses associations, ses commerces, la zone d'activités des Vinays gérée par ARCHE Agglo « *Il y a 1 500 emplois à Pont-de-l'Isère avec des très belles entreprises comme Sodimas, Crouzet, La Fabrique Givrée depuis peu... mais aussi la Maison Chabran qui fait rayonner la commune, le territoire et même la Drôme* », insiste Mme le Maire.

Autre incontournable de la commune : le marché aux fruits et aux légumes. C'est une institution à Pont-de-l'Isère : « *Il existe depuis 1942. Avant, il se déroulait même 7 jour sur 7 toute l'année. Depuis quelques années, c'est 5 jours par semaine* », précise Mme le Maire. Il est considéré comme le plus important de la moyenne vallée du Rhône. Il est dans un premier temps réservé uniquement aux professionnels (négoce et achat de gros volume) et dans le prolongement il s'ouvre au grand public. Et quand on évoque les marchés aux légumes et surtout aux fruits, c'est bien qu'ici commence le midi !

PROJETS COMMUNAUX

CROZES-HERMITAGE

Élément central de la commune de Crozes-Hermitage, l'école communale « La Marelle » est un équipement qui accueille aussi des enfants de Larnage dans le cadre du Regroupement Intercommunal (RPI). Jean-Michel Montagne, Maire de Crozes-Hermitage et son équipe municipale ont fait de ce projet « le projet phare du mandat ».



En effet, il est non seulement question de rénover entièrement l'école (accessibilité, isolation thermique, chauffage et ventilation, sécurité, aménagements extérieurs...) mais il est aussi question de créer une cantine scolaire. A ce jour, les enfants mangent dans la salle des fêtes. Une réflexion a dû être portée sur l'approvisionnement de cette cantine et la bonne gestion de la chaîne du froid bien entendu. La gestion de l'eau et des espaces extérieurs a été au cœur des préoccupations : écoulement, noues paysagères, environnement naturel de la commune, préau en ossature bois, jardins avec expériences éducatives...).

Les travaux devraient débuter au printemps 2026 et dureront bien entendu plusieurs mois. Ce projet ambitieux qui vise à proposer un cadre agréable et fonctionnel pour l'apprentissage et la cantine donc est d'un montant total de 1 261 664€ HT (charge nette de la commune de 355 832€). Il bénéficiera du fonds de concours d'ARCHE Agglo à hauteur de 50 000€.

SECHERAS

Depuis 2019 et l'inauguration de la très chouette nouvelle école communale de Sécheras, l'ancienne école était en attente d'un nouveau projet. Plusieurs se sont présentés mais aucun ne s'est concrétisé... Depuis quelques temps, sous l'impulsion du Maire Pascal Balaÿ et de son équipe municipale, un projet a émergé : le réaménagement total de cette ancienne école en maison des associations. Il est vrai que depuis 2019, une dizaine d'associations communales et intercommunales étaient déjà présentes dans ce bâtiment qui méritait une réhabilitation.

A compter de la rentrée de septembre 2025, c'est une rénovation totale de tous les intérieurs qui va débuter : sols, plafonds, cloisons, isolation, chauffage, menuiseries... un escalier et une ouverture vont même être créés permettant de rejoindre, en traversant un parking, la bibliothèque communale. Les associations pourront d'ici quelques mois profiter d'espaces fonctionnels et modernes pour leurs rencontres et réunions notamment. Un espace de stockage sera aussi à leur disposition au sous-sol de cette future maison des associations.



Les travaux devraient débuter fin de l'été/début de l'automne 2025 et dureront plusieurs semaines. Ce beau projet, d'un montant total de 203 837€ HT (charge nette de la commune de 92 980€) a bénéficié du fonds de concours d'ARCHE Agglo à hauteur de 42 980€.

ICI PASSE LE 45^e PARALLÈLE

En géographie, le 45^e parallèle nord est le parallèle joignant les points de la surface de la terre dont la latitude est égale à 45° nord. Il marque les points situés à mi-chemin en latitude entre l'équateur et le pôle Nord. Et ce parallèle traverse Pont-de-l'Isère comme en atteste l'aire de repos sur l'A7 mais surtout le monument situé en bordure de la N7. En 1950, le Préfet de l'époque, M. De Saint-Prix avait voulu marquer ce point avec cette œuvre du sculpteur valentinois André Deluol symbolisant justement la ligne imaginaire qui marque la moitié exacte entre l'équateur et le pôle Nord.



À LA NAGE, EN VÉLO, À PIED... TOUT EST POSSIBLE !

Rencontre avec Ludovic Bosc, co-président et responsable de l'école de triathlon du club Hermitage Tournonais Triathlon - HTT.

D'emblée, on ressent un homme passionné, passionné par sa discipline et par l'envie de transmettre aux jeunes les valeurs inhérentes au HTT « l'entraide, la convivialité, le dépassement de soi », admet Ludovic. Il est vrai que le triathlon est un sport exigeant... à triple titre puisqu'il faut savoir nager, rouler à vélo et courir... tout un programme et toujours dans le même ordre !

Aujourd'hui le HTT est un club reconnu dans la région. Fort de ses 140 adhérents (80 adultes et 60 enfants), Ludovic est fier du travail accompli depuis la naissance du club en 2016 « Nous étions 64 licenciés, que des adultes au départ et en 2018 nous avons ouvert l'école de triathlon avec 17 jeunes. Joël Durieux, notre Président d'honneur et tous les membres ont fait un sacré boulot... et c'est grâce à leur passion et leur ténacité que le club est là où il est aujourd'hui ». Depuis 3 saisons, le HTT remporte d'ailleurs le Challenge Club Région Auvergne Rhône Alpes jeunes (cela équivaut au prix du club le plus représenté).

Le triathlon est donc une discipline à part dans laquelle l'athlète pratique 3 sports différents. Les entraînements sont réfléchis et organisés pour permettre de nager à Linaë notamment « nous avons une convention depuis la naissance du club avec Equalia et ARCHE Agglo bien sûr afin de disposer de couloirs de nage. Cette saison, nous disposons de 12 créneaux de nage par semaine : 5 pour les adultes et 7 pour les enfants, notamment les mercredis », précise Ludovic. Il faut ensuite trouver du temps pour s'entraîner en vélo et en course à pied « nous proposons des sorties vtt ou vélo route le samedi matin. Avec le Plateau Ardéchois d'un côté et la Drôme des Collines de l'autre, nous avons de qui faire ! », se réjouit Ludovic. Les entraînements de

course à pied peuvent aussi se faire au stade Kévin Mayer de Tournon avec les adhérents de l'Entente Athlétique Tain Tournon.

Le HTT est un club ambitieux tourné vers l'avenir « Nous essayons au milieu de chaque saison d'anticiper la saison prochaine. Nous essayons de nous remettre en question pour avancer avec nos adhérents. Nous sommes très heureux de voir que depuis 2/3 ans la section adulte se rajoint avec de nouvelles adhérentes qui ont entre 20 et 30 ans ». Le club a aussi décidé de se staffer en embauchant dans les prochains mois un profil ayant un DEJEPS Triathlon.

Allier entraînements, performances mais aussi convivialité et solidarité, Ludovic explique « nous organisons des week-ends famille avec du sport bien entendu mais aussi des moments de détente et de partage. Les adhérents se sentent bien au club. Nous mettons beaucoup d'énergie pour cela avec Angélique Moreau, Mélina et tous les membres du comité directeur ». Il est vrai que sur les différents événements sportifs du coin, on voit souvent débarquer des dizaines d'enfants et de parents avec les couleurs du HTT... et ça chante et ça encourage « C'est génial de voir cette dynamique et cette énergie opérer ».

Dans le cadre du développement de sa stratégie sport nature, ARCHE Agglo soutient financièrement et parfois logistiquement plusieurs associations et événements du territoire : trail, triathlon, course de vélo... pour le HTT c'est bien entendu le triathlon du Domaine du Lac



INSCRIVEZ-VOUS AU TRIATHLON DU DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS !

Dimanche 21 septembre 2025

Le HTT organise la 3^e édition de cet événement. Pour tous les niveaux avec un triathlon XS (300m de natation, 8 km de vélo, 2 km de course à pied) mais aussi d'autres distances plus longues et des courses enfants

Infos et inscriptions : <https://triathlon-lac-champos.com>



Combien ça nage, ça roule, ça court un triathlète adulte dans une année ?

Environ 250km de natation
Entre 4 000 et 6 000km de vélo
Entre 800 et 1 500km en course à pied



POUR SUIVRE LES ACTUS DU HTT :



@Hermitage Tournonais Triathlon

<https://hermitage-tournonais-triathlon.com>



accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE 41 COMMUNES ET ENVIRON 60 000 HABITANTS

Un territoire dynamique, des espaces naturels exceptionnels et une qualité de vie avérée.

Un bassin de vie équilibré entre l'urbain et le rural.

Un environnement économique et touristique attractif et de qualité.

Des savoir-faire : artisanat, agriculture, viticulture...

Vos déchèteries passent aux horaires d'été du 1^{er} juillet au 31 août (7h-12h15 / 12h45-14h)

RESTEZ INFORMÉS !

INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ TOUS LES MOIS NOTRE NEWSLETTER : ACTUS, ÉVÉNEMENTS, ACTIONS SUR LE TERRITOIRE...

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

www.archeagglo.fr



@ARCHEagglo

ACCUEIL DU PUBLIC
3 rue des Condamines
07300 Mauves

ESPACE FAMILLE
04 26 78 39 28
68 rue de Chapotte
07300 Tournon-sur-Rhône

JEUNESSE / SOCIAL
Accueil de loisirs
04 26 78 39 28
al.archeagglo@archeagglo.fr
18 allée des Dames
07300 Tournon-sur-Rhône

Point Info Séniors
Information et contact :
04 75 07 07 50 (choix 4)
seniors@archeagglo.fr

Tain l'Hermitage
Saint-Félicien
Saint-Donat sur l'Herbasse

Escale répit
Lieu d'accueil aidants/aidés
Permanence au 06 60 87 74 11
le lundi 13h30 - 17h
du mardi au jeudi
9h-12h et 13h30-17h

DÉCHÈTERIES
Colombier-le-Vieux
04 75 09 38 18
Lundi, mercredi, samedi
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Saint-Donat-sur-l'Herbasse
04 75 45 23 77
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

Tournon-sur-Rhône
04 75 07 23 22
Du lundi au samedi inclus
9h à 12h30 et 14h à 17h30

FRANCE SERVICES
Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Lundi :
8h30 à 12h et 13h15 à 16h45
Mardi : 13h15 à 16h45
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi :
8h30 à 12h et 13h15 à 16h30
Vendredi : 13h15 à 16h30

Saint-Félicien
Lundi : 13h15-16h45
Mardi :
8h30-12h et 13h15-16h45
Mercredi : 13h30-16h45
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi :
8h30-12h et 13h15-16h30

Tain l'Hermitage
Lundi : 13h15-16h45
Mardi : 8h30-12h
Mercredi :
8h30-12h et 13h15-16h30
Jeudi : 13h15-16h45
Vendredi :
8h30-12h et 13h15-16h30

HABITAT ET URBANISME

Habitat
04 75 07 07 57
habitat@archeagglo.fr

Autorisation du droit des sols
Permanence téléphonique au 04 26 78 57 85
le mardi et le jeudi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Domaine du lac de Champos
04 75 45 17 81
BP2 - 26260 Saint-Donat
www.lacdechampos.com

CULTURE & SPORT

École intercommunale de Musique et de Danse
Colombier-le-Vieux
Tain-Tournon
Saint-Donat-sur-l'Herbasse

musique@archeagglo.fr
04 75 07 07 54

Espace aquatique Linaë

04 75 06 91 90
24 av. du président Roosevelt
26600 Tain-l'Hermitage
www.espaceaquatiquelinae.fr

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

EPN Saint-Félicien
04 75 06 90 82
15 place de l'église
07410 Saint-Félicien
epn.saint-felicien@archeagglo.fr

EPN Saint-Jean-de-Muzols
04 75 07 20 33
1ter chemin de Martinot
07300 Saint-Jean-de-Muzols
epn.saint-jean@archeagglo.fr



D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



festival PARTIR EN LIVRE

du 16 juin au 19 juillet 2025

28 COMMUNES

65 ÉVÉNEMENTS
GRATUITS



CNL

Retrouvez le programme sur : www.archeagglo.fr

© Gaëtan Dorémus

www.archeagglo.fr



JUILLET 2025
REVUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION